



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emplois d'avenir

Question au Gouvernement n° 84

Texte de la question

EMPLOIS D'AVENIR

M. le président. La parole est à M. Christophe Sirugue, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Christophe Sirugue. Ma question s'adresse à M. le ministre du travail. Je voudrais revenir sur les emplois d'avenir.

Il s'agit là d'une priorité de notre pays : celle de s'adresser à la jeunesse, dont le Président de la République a d'ailleurs fait la priorité de son quinquennat.

C'est une priorité parce que, je le rappelle à ceux qui veulent nous donner des leçons, jamais la situation de l'emploi des jeunes n'a été aussi mauvaise et parce qu'après dix ans de vos politiques - dix ans ! - un nombre important de jeunes se trouvent sans solution.

Chaque année, 120 000 jeunes sortent du système scolaire sans formation, 45 % d'entre eux sont inscrits au chômage. Et vous voudriez nous expliquer qu'il faut attendre encore, au lieu d'engager une politique ambitieuse ? Je crois vraiment que nous avons au contraire besoin de nous hâter pour leur proposer un avenir *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

M. Christian Jacob. La question !

M. Christophe Sirugue. Ces jeunes, nous les rencontrons un peu partout. Nous connaissons leur situation. Que nous disent-ils ? De quoi ont-ils besoin ? D'abord, d'une première expérience professionnelle, mais aussi que nous leur donnions de la durée, de la formation. Ils ont besoin que nous leur donnions des perspectives.

M. Daniel Fasquelle. L'apprentissage, voilà la réponse !

M. Christophe Sirugue. Monsieur le ministre, pouvez-vous nous dire dans quelle mesure ces emplois d'avenir vont, rompant avec les cataplasmes sur des jambes de bois, se révéler enfin une vraie proposition, assurer un vrai avenir, réconcilier ces jeunes et leurs familles avec la formation acquise, les équiper enfin pour pouvoir ensuite occuper un emploi durable ? Telle est en tout cas l'ambition que nous soutenons. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social *(Exclamations sur les bancs du groupe UMP.)*

Mes chers collègues, nous venons de rentrer, gardez un peu d'énergie !

Plusieurs députés du groupe UMP. Nous en avons pour cinq ans !

M. Michel Sapin, *ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social*. Monsieur Sirugue, vous, vous n'avez pas manqué d'énergie pour souligner l'intérêt que vous portez au projet dont nous allons discuter aujourd'hui !

Certains se demandent s'il suffira à résoudre le problème du chômage des jeunes. Évidemment non ! C'est pourquoi il y aura aussi, comme l'a dit le Premier ministre, le contrat de génération, dans quelques mois, pour tous les jeunes et dans toutes les entreprises, sans compter notre volonté d'améliorer la croissance, qui crée de l'emploi et donc de l'avenir pour les jeunes.

Mais aujourd'hui, il y a des jeunes qui se trouvent, ils le disent, sans avenir - eux disent plutôt *no future*. Ils n'ont plus rien. Doit-on rester les bras ballants, ne rien faire ? Nous vous proposons, nous, avec votre appui, de bouger. Comment ?

M. Guy Geoffroy. Mettez-les en apprentissage !

M. Michel Sapin, *ministre*. En proposant d'abord des emplois pour au moins trois ans, parce qu'il faut au moins trois ans pour permettre à ces jeunes qui sont très loin de l'emploi de retrouver l'habitude du travail ainsi qu'une qualification.

En proposant ensuite ces emplois dans des collectivités locales, des associations ou le secteur de l'économie sociale et solidaire, là où l'encadrement permettra de leur apporter ce dont ces jeunes ont besoin. On sait bien, non pas parce qu'elles seraient mauvaises en tant que telles, que la priorité des entreprises privées n'est pas de cette nature. C'est bien compréhensible, et c'est d'ailleurs la raison pour laquelle aujourd'hui elles ne les embauchent pas.

En proposant enfin à ces jeunes un accompagnement. Car il ne s'agit pas de les occuper pour dégonfler je ne sais trop quel chiffre du chômage - d'ailleurs la moitié d'entre eux n'y sont même pas inscrits. Il s'agit de leur porter une attention personnelle pour leur permettre de revenir dans le circuit du travail par une formation. Parce qu'au bout du compte, c'est la formation, et seulement la formation, qui leur permettra de trouver un emploi pérenne à la sortie de leur emploi d'avenir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Christophe Sirugue](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (5^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 84

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 septembre 2012](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 septembre 2012](#)